

Annexes

1. Pierre DELASTRE

Requis dans la maison de son père le dimanche 6 messidor
an six
Pierre Guil
age de 35 ans
Ce jourdu Premier Messidor an six de la Rep(ubliqu)e Fr(ançais)e
à huit heures du matin, pardevant moi Pierre Delastre
agent municipal de Serrières, en luy paru Claude Nicolas Foucault
municipal Citoyen de Serrières, laquelle assisté de
Jean Claude Duplat et Pierre Marut aussi Citoyen
du dit Serrières le tout majeur. M'a déclaré que
Pierre Guil est le page âgé d'environ trente cinq
ans de Serrières.

Preuve que Pierre DELASTRE est agent municipal

« Ce jourdu premier messidor an six de la Rep(ubliqu)e Fr(ançais)e
A huit heures du matin, pardevant moi Pierre Delastre, agent municipal de Serrières... »

2. Etienne Auguste DELASTRE

Extrait de partage successoral d'Etienne Auguste DELASTRE du 3 juin 1849

Extrait du Partage de freres
et Sœurs Delastre de Serrières du 3 juin 1849
relatif à M^r Pierre Delastre,
composant la Masse Générale
des immeubles à eux cédés par M^r leur père
Etienne Auguste Delastre
le 3 juin 1849

MASSE Générale, Etat Estimatif
 composant
 Les immeubles ci-dess, en partage, par M^r Etienne Auguste
 Delastre, a ses enfants,
 Pierre, Joseph, May Solaine, Thérèse, François, un tiers,
 et Benoit, le cadet.
 Le 3 Juin 1810

Article N ^o 1 ^{er} immeubles sur la commune de Montreuil			
La Nouvelle Bois de la contenance de	9	su.	
conformant celui de François Pavesier du midi et celui de Joseph Volat du Nord estimé cent f.			100
art 2 ^o			
La Nouvelle Bois de la contenance	11	30.	
conformant celui de Joseph Volat du midi et celui de la V ^e Guichard du Nord. estimé vingt f.			20
art 3.			
P ^{te} Deumont Bois de la contenance	9		
conformant celui de J ^m P ^{te} Pavesier du midi et celui de M ^r Fischer du Nord estimé vingt f.			20
art 4.			
P ^{te} Deumont Bois de la contenance	6	30.	
conformant celui de M ^r Fischer du midi et celui de Paul Charpy du Nord estimé vingt f.			20
art 5.			
La Vallée vignes de la contenance	111.		
conformant celle de M ^r Carrel du Nord et celle de M ^r Guignot du midi au N ^o de la Vallée de la dite Vigne sera divisée en trois portions d'égale Valeur, dans sa coupe ou devant la portion du midi			1680
art 6.			
La terre vignes de la 1 ^{re} de 2 ^e			
conformant celle de Gaspard du midi et celle de la deuxième du Nord faisant partie de la masse la dite Vigne sera divisée en 3 portions chaque portion sera estimée à sa valeur et sa contenance, la première portion se prendra au midi de toute la pièce ainsi de suite pour les autres 2 ^e p ^{tes}			600
			2110

	ars 7,	Report	2110
un Petit signe de la contenance de confinant celle de Philippe Charpy du nord et celle de M ^r Mechet du midi estimée quatre cent cinquante	10	20	450
un Petit signe de la contenance de confinant celle de M ^r Guignot du nord et celle de Louis Baryel du midi estimée quatre cent cinquante	6	20	450
un Petit signe de la contenance de confinant celle d'Etienne Roux du nord et celle de J ^r Laborier du midi. cent trente francs y	2,		130
un Petit pré de la contenance confinant celui de Francois Laborier du nord et un chemin du midi estimée deux cents francs y	1	50	60
un Petit pré de la contenance confinant celui de Francois Laborier du midi et celui de Louis Baryel du nord. estimée novante	2	10	90
un Petit signe de la contenance de 3 ars 10 confinant celle de Joseph Laborier du nord et celle de Joseph Bucroz du midi estimée deux cent p.	3	10	200
un Petit signe de la c ^{te} de Daraspo confinant celle de Joseph Laborier du nord et un sentier du midi.	2	50	250
le Weyerer pré terre signe de la c ^{te} de Daraspo l'ensemble contenant confinant les p ^{res} Polhouse et garin du nord, et la vigne de M ^r Guignot et centre du midi estimée en totalité deux cent francs y la dite pièce sera divisée en deux portions d'égale valeur filant du couchant au levant première sera prise au nord et l'autre au midi	22	30	1600
			8600
			90

Art.	Description	Contenance	Estimation	Report
art 15.	Bois sous le fort de la contenance de 4 arpents contenant celui de M ^r D'Albroux du nord et celui de Joseph Labouret du midi et celui de M ^r Cattel du couchant estimé le dit bois sera divisé en deux portions. D'égale valeur sitant du levant au couchant la portion 1 ^{re} sera prise au nord et la 2 ^e portion au midi		180	6640
art 16.	Sous le fort bois de la contenance de 1 arpent contenant celui de M ^r D'Albroux du nord et celui de l'ontariette Delastre du nord. estimé quatre vingt	10 60	80	
art 17	Sous le fort bois de la contenance de arpent contenant celui de Joseph Delastre du midi et celui de l'ontariette Delastre du nord estimé quatre vingt	10 60	80	
art 18.	un bois sous le fort de la contenance de arpent contenant celui de M ^r D'Albroux du nord et celui de Pierre Galland du midi sont contenance	22 90	260.	
Total six Montagnes six M ^l les deux cent quarante			6240	
Immeubles sur la commune de Saverin.				
art 19.	La Cellery terre de la contenance de 16 arpent contenant celle de Joseph Thibaud du nord et celle de plusieurs habitans du midi, deux cent cinquante	16.	250	
art. 20	Les Cuvettes terre de la contenance de 26. arpent contenant celle de M ^r Delastre du levant et celle de Melchior Germain du couchant et celle de Marguerite Delastre du nord estimée cinq cent francs	26.	500	
			6990.	

art 21.	Report des	6990
La Gliere terre de la contenance de 30 confirmans celle de M ^{re} P ^{re} B ^{re} du levant et celle de Joseph Bernard Mouchet du couchant quatre cent f.	30	400
art 22.		
La Gliere terre de la contenance de 18 confirmans celle de Decoul de bois du levant et celle de Bouchon soit P ^{re} du couchant	18	300
art 23.		
Levee terre de la contenance de 30 confirmans celle de Joseph Vanaret du levant et celle de Felix Papon du couchant quatre cent cinquante	30	450
art. 24.		
a la C ^{re} terre de la contenance de 61 confirmans celle de Joseph Walatte du midi et celle d'antoin 440 du nord. estimés en totalité six cent f.	61	600
La dite terre sera divisée en trois portions d'égale grandeur, la 1 ^{re} au levant au midi la 2 ^e au milieu et la 3 ^e au nord		
art 25.		
Chateilham bois de la contenance de 27 indivis avec un grand nombre d'habitants de Sersers	27	110
art. 26.		
Les Molles pri de la contenance de 35 de confirmans par les J ^{rs} Josephat B ^{re} et Walatte du levant et les héritiers Lapiere et J ^{rs} Walatte du couchant estimés 1600.	35	1600.
Le dit pri sera divisé en 3 portions estimés chacune en leur valeur et leur contenance, faisant du nord au midi la première portion sera prise au nord du dit pri et au matin et la 2 ^e au nord et au couchant de la première et la 3 ^e au midi de tout le pri confirmans la première du nord, et la 2 ^e au midi et au couchant de la 3 ^e , et la 3 ^e au midi et confirmans M ^{re} Lapiere du couchant et midi, la première et 2 ^e portions laisseront un chemin entre deux de 8 pieds de large filant du nord au midi allant aboutir sur les trois autres portions pour le service de Sersers, et il est bien d'accord que si chemin était mal ou capoté pour le passage que les deux premières portions payeroient aux trois autres une somme de cent franc pour un an.		

art. 27.

Report

aux Allouet terre de la contenance de
confinant celle de M^r Durouchas Notaire du Serment et celle
des héritiers d'Andrémond Desplat du même côté

18.

900

art. 28,

4400 des terres terre de la contenance de
confinant celle de Joseph et de sa veuve et celle de sa veuve

26.

900

art. 29

sous Pruffiers hémisphère en plantée au moyen indivis
d'avec les héritiers de l'Etat estimés en quantité de 9

90

art. 30 et dernier articles

Deux baux sous les haies de Sorrières
estimés chacun cent francs, divisés en deux portions
la première pour celui qui joint Joseph et Key
la 2^e et celle des héritiers Mauris et estimés les deux

200

Total des immeubles partagés montant à la somme de
à diviser en 7 lots entre les frères et sœurs
par égale part.

11630

Composition des lots comme

ci après

(échu à Liphroizine) 1^{er} lot.

Remises et sera composé des articles
formant la Masse Générale

art. 1^{er}.

1 de la 3^e portion d'une rigole à l'au Pire de la rigole
de la contenance de 17 ares. à prendre au midi de toute
la pièce confinant M^r Guilgot du midi estimés

990

2 de la 2^e portion d'un arrière à la
partant de l'art 6 de la masse

de la contenance de 1 ares 50. confinant celle de gaspart
de l'arrière du midi et la 4^e portion de la dite rigole au nord.

100

3 de la 2^e portion d'un pré à la part ouillère.

formant l'art 11 de la Masse à prendre au midi confinant
Joseph Labouret du midi et M^r Carrel du couchant
de la contenance de 3 ares 1/2. estimés non compris

670

1710

Le 3^e troisieme Pot. (Benoit)

Será composé des articles ci après
des 1^{ers}

- | | | |
|----|---|-----|
| 1. | De la 3 ^e portion de la Nigme de l'ancienne forme
l'art. 7 de la mappe de la contenance de 13 ares se confinant
celle de M ^r Carré, du nord, estimée cinq cent cinquante | 890 |
| 2. | Un pré au Petit formant l'art. 11 de la mappe
de la contenance de deux ares 80 confinant celui de
François Labrie du midi et celui de Louis Baryl du nord | 90 |
| 3. | Une terre aux Grandes terres de la contenance
de 26 ares, formant l'art. 28 de la masse, confinant celle
de Joseph du nord estimée cinq cent 75 | 990 |
| 4. | De la troisieme portion terre au lac Char, formant
l'art. 24. a prendre au nord confinant cent vingt six du
nord. de la contenance de 20 ares 50 | 110 |
| 5. | De la premiere portion du pré des M ^{rs} Little,
formant l'art. 26 de la Masse a prendre au nord
du dit pré de la contenance de 6 ares 50. confinant
le pré de François de la terre du couchant trois cent soixante | 860 |
| 6. | D'un bois au Pré Brumain formant l'art. 3 de la
Masse de la Masse a prendre au nord confinant celui de M ^r Carré
du midi et celui de M ^r Nathan du nord | 80 |

Total seize cent soixante francs.

1660

(Magdeleine) quatrieme Pot

- | | | |
|----|--|-----|
| 1. | De la 1 ^{re} portion de la Nigme a la terre
formant l'art. 8 de la Mappe a prendre au couchant
de la dite Nigme de la contenance de 4 ares 50 confinant
au midi celle de Joseph et de l'ancienne forme du 2 ^e portion du nord | 190 |
| 2. | De la 2 ^e portion de la Nigme formant l'art. 14 de la mappe
de la 2 ^e de 15 ares 30 confinant au midi celle de M ^r Guignard
et autres et au nord la 1 ^{re} portion, et sera plus forte que
la premiere | 800 |
| | | 990 |

reprise de la M^e

- 3 D'une Terre a la Cellier formant part. 19 de la Mape de la c^e de 16 ares confinant Joseph (Thibaud) du Nord et celle de plusieurs aboutissements du midi 980
- 11 De 2^e portion fait la tierce d'une terre a la Cellier formant part. 24 de la Mape a prendre au milieu de la dite terre, estimée de la c^e de 20 ares, estimée 380
- 9^e De la 3^e portion du pré aux Mottes formant part 26 de la Mape, de la c^e de 7 ares 50 a prendre au midi du dit confinant au levant la 2^e portion et le pré des herbes saupresse du midi et du couchant, 310

Total Daire cont Septante

1670

(Joseph) Cinquieme Lot

soit composé

- 1 D'un bois en châtaine, formant part 27 de la Mape indivis avec plusieurs habitants 110
- 2 De la 2^e portion de la vigna de la terre formant part 6 de la Mape de la c^e de 6 ares 50 a prendre au couchant de la dite confinant au midi la premiere portion et au levant la 3^e portion 110
- 3 D'une vigna au Petit formant part 12 de la Mape de la c^e de 10 ares, confinant celle de Joseph Laborier du Nord et celle de Joseph du crocy du midi, estimée de 200 ares 280
- 4 De la moitié d'une vigna terre pré d'un seul tenement premiere portion a prendre du Nord 980
- 5 D'une terre a la Glie formant part 22 de la Mape de la contenance de 18 ares 300
- 6 D'un bois sous le fort formant part 16 de la c^e de 10 ares 60 80
- 7 D'un bois sous les halles formant part 5 de la Mape, confinant Joseph Rey, 100

1670

91

(françois) Sixieme Lot

Sera composé

1 ^o	D'une 3 ^e portion de la ligne de la Terre elle formant l'est de la Masse de la contenance de 3 ares 50. confinant au milieu de la dite ligne confinant la 2 ^e et la 3 ^e portions du couchant et l'est, cent	100
2 ^o	D'une ligne au Petit formant l'est de la masse de la 1 ^{re} de 4 ares 20. confinant Louis Bergel au nord	110
3 ^o	D'une ligne derrière le Petit de la c ^{de} de 2 ares 50. formant l'est. 13 de la masse confinant Joseph Laborer ^{du nord}	250
4 ^o	D'une terre aux Alloues formant l'est 24 de la masse	500
5 ^o	D'un bois sous le fort formant l'est 18 de la masse de la c ^{de} de 22 ares 90 confinant M ^{re} Bureau du nord.	260
6 ^o	D'un bois à la Nouvelle formant l'est de la c ^{de} de 50	100
Total. D'une cent soixante 8.		1660.

(Pierre) Septieme Lot, (françois)

Sera composé

1 ^o	D'une 1 ^{re} 1 ^{re} portion de la ligne de la Terre elle formant l'est de la Masse en prenant au levant de la dite ligne de la c ^{de} de 5 ares 50. confinant la 3 ^e portion du couchant et la 4 ^e portion du midi et la haudine du nord cent 8.	100
2 ^o	D'une ligne derrière le petit formant l'est de la masse de la contenance de 10 ares 20 confinant celle de Philippe Charpy du nord et celle de M ^{re} Mermet du midi quatre cent cinquante	450
3 ^o	D'une coupe formant l'est 9 de la masse de la c ^{de} de 2 ares confinant celle de P ^{re} Jeanne du nord et Joseph Laborer ^{du nord}	130
4 ^o	D'une portion de pré à la p ^{re} antrolle formant l'est de la masse de la c ^{de} de 3 ares 25. confinant au nord 4 ^o ^{M^{re} Carré} Rothouard et couchant et au midi	90
5 ^o	D'une terre aux combes formant l'est 20 de la masse de la contenance de 26 ares, confinant au levant celle de la N ^{re} de l'atlas et celle de Malekord Gamin du couchant et celle de M ^{re} Galdain de l'atlas du nord ^{arbre mort} et l'est. Cinq cent francs	500
Total. D'une cent soixante 8.		1270

Rapport du 7^e Lot (LIGNON) 1270

- 6. De la troisième portion du pré des Meulles formant
N^o 26. De la Masse a prendre au midi du dit pré
de la contenance de 6 ares 20, comprenant le pré de Joseph
de la terre du levant et la première portion du nord. 370
- 7. D'un bois sous le fort formant N^o 27. la masse
de la contenance de 10 ares 60, comprenant celui de
Joseph de la terre du midi et celui d'hiphroisine
de la terre du nord estimé quatre vingt f. 80.
- 8. D'un bois à l'Est de l'ancien fort formant N^o 28
la Masse de la contenance de 6 ares 80, comprenant
celui de M^o Duchesne du midi et celui de Paul
Charpy du nord estimé quatre vingt f. 80.

Total de ces trois lots quatre vingt f. 1680.

Les ~~lots~~ lots ainsi composés ont été tirés au
sort commun par le plus jeune, qui est Benoît
~~frère de~~ qui a tiré le premier ordre de suite
pour le dit Benoît a obtenu le 1^{er} lot 1660
François a obtenu le 2^e lot 1660
Antoine a obtenu le 3^e lot 1670
Joseph a obtenu le 4^e lot 1670
Magdelaine le 5^e lot 1670
Joseph le 6^e lot 1670
Pierre le 7^e lot 1680.

Total monte à la somme de
cinq mille six cent quatre vingt f. 11680
conforme à la Masse Général
il reste à partager entre les 7 frères et sœurs,
les articles ci après (Savoir.)

- 1^o la Maison de montaigneux estimée 2900
 - 2^o la portion au meulles connue en possession par
Benoît, Jus qu'au décès du père estimé 700
- 12880

report of

14880 f

La Maison et le jardin de l'aveugle réservé au
 jouissance pendant le vivant du père estimé 1200
 le Mobilier de l'aveugle réservé au père 1000
 celui de Montagnieu qui sera partagé estimé
 110 qui vaut 600 f

Total via sept Mille six cent quatre vingt f. 17680

ainsi écrit et signé par le
 le 3 Juin 1829 par devant M^r Gauthier notaire
 et J^r Louis a une permission très modique de
 420 f. payable a partir du 1^{er} Janvier
 1830, payable en deux paiements égaux
 sous les clauses et conditions que celui des
 enfants qui ne payeroit pas sa part et portion
 au jour dit M^r de l'astre reprendra sans
 coté en les immeubles à lui eue

articles

Etat estimatif

Francs

articles	Description	Francs
	Du mobilier, et vaisselle, existants dans la maison de Montagnieu, également celui en partage, et divisés en 7 lots. savoir	
1 ^o	un Pressoir et ses agrès, estimé	120
2 ^o	une cune cercle + contenant 120 barres de trois anneaux en bois, et un en fer	80
3 ^o	une cune cercle de deux anneaux de bois et un en fer contenant 140 barres, estimé	40
4 ^o	une grande gaillarde, liée par six cercles de fer, contenant cinq barilles - estimé	30
5 ^o	une dix gaillarde cercle de cinq cercles en fer, cont. quatre barilles	25
6 ^o	Un grand gerbe avec sa selle, pour le vin blanc.	6
	total reporté ci après	301

Articles	Description	Value
	Report	301
4 ^o	Un petite gerbe avec son siege, & le vin blanc	3
8 ^o	un tonneau lié de plusieurs cerles de bois, et un cerceau en fer, contenant environ deux barriques. —	12
9 ^o	un tonneau lié de plusieurs cerles en bois et un en fer et à vis contenant une barrique et demi, environ	10
10 ^o	Un petit tonneau fort d'une barrique et trois, estimé	6
11 ^o	Un tonneau, d'une barrique, environ	5
12 ^o	Cinq barriques à vin blanc	25
13 ^o	Sept amphotes en blanc	21
14 ^o	Une vieille farine, en Sibir	5
15	un garde manger en osier tressé, à	2
16	Deux bennes, à vendange estimées	12
17	un Entonnoir, estimé	2
18.	Un vieux arrosoir à 4 portes estimé	2
19	un vieux bois de lit	1
20.	une vieille table, avec trois, estimé	3
	total	410

Le sixième lot, échue à Pierre Detaste

1 ^o	Ce lot composé des articles ci-après.	
1	D'un guillarde formant l'article 4. contenant cinq barriques, lié par six cerles de fer, estimé	30
2	D'un tonneau, art. 9 d'une barrique et demi, avec un à vis.	10
3	D'une petite gerbe avec siege, article 7 pour le vin blanc	3
4	D'un vieux arrosoir à 4 portes, dont 2 en mauvais état	2
5	D'une barrique, en blanc	5
6	de deux amphotes estimées	6
7	de trois bennes, estimées	3
	total du sixième lot	59